

Séance du 18 septembre 2017 à 19 heures
Commune de Cahors – Espace des Congrès - Salle de l'amphithéâtre
Aujourd'hui, dix-huit septembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors – Espace des Congrès

Etaient présents :

50 titulaires dont 7 possédant une procuration
8 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRETS
CAHORS

CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FRANCOULES
GIGOZAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOUS
PRADINES
ST DENIS CATUS
ST GERY-VERS
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUIX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOYER
Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M.
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. CORMANE Jean-Pierre,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FONTANES
LHERM
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

CAHORS

24 titulaires

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud (procuration
donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LENEVEU Hélène
(procuration donnée à M. DELPECH), M. SAN JUAN Alain
(procuration donnée à Mme LOOCK), M. COLIN Henri

CAILLAC
CALAMANE
DOUELLE
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE

LHERM
MERCUES
MONTGESTY
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Etaient excusés ou absents :

BOUZIES
CABRERETS
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

Secrétaire de séance :

(procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-
KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy,
M. TILLOU José,
M. DUJOL Jean-Paul,
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. DIZENGREMEL),
Mme VALETTE Roselyne,
M. CANCEIL Philippe,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique (procuration donnée à M.
CORMANE),
M. REIX Jean-Albert,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël,
M. CHATAIN Thierry,
M. STEVENARD Daniel (procuration donnée à M. MARRE),
M. MIQUEL Gérard,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,

14 suppléants

Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Héléne,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources humaines

Objet : Création de poste à temps non complet

A été adopté à l'unanimité

25 SEP. 2017



AR PREFECTURE

046-200023737-20170918-24_18_09_17-DE
Regu le 21/09/2017

Délibération n° 24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 18 septembre 2017

Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Création de poste à temps non complet

Mesdames, Messieurs,

Un agent sous contrat, chargé de l'entretien des locaux de la Médiathèque, remplace depuis plusieurs années un agent titulaire en maladie.

L'agent fonctionnaire venant d'être placé en retraite pour invalidité, je vous propose, au regard de la manière de servir de l'agent remplaçant, de conforter ce dernier sur le poste libéré et de l'intégrer dans nos effectifs.

Les besoins identifiés représentant un temps non complet, et le poste statutaire n'apparaissant pas dans le tableau des effectifs de la collectivité, il convient de le créer aujourd'hui.

J'ai donc l'honneur de proposer la création, à compter de ce jour :

- D'un poste statutaire à temps non complet d'adjoint technique de 17h30 hebdomadaires.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget, aux fonctions et natures correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.


Le Président
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE